



Romans Valence Energies Renouvelables

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE

09/12/2024

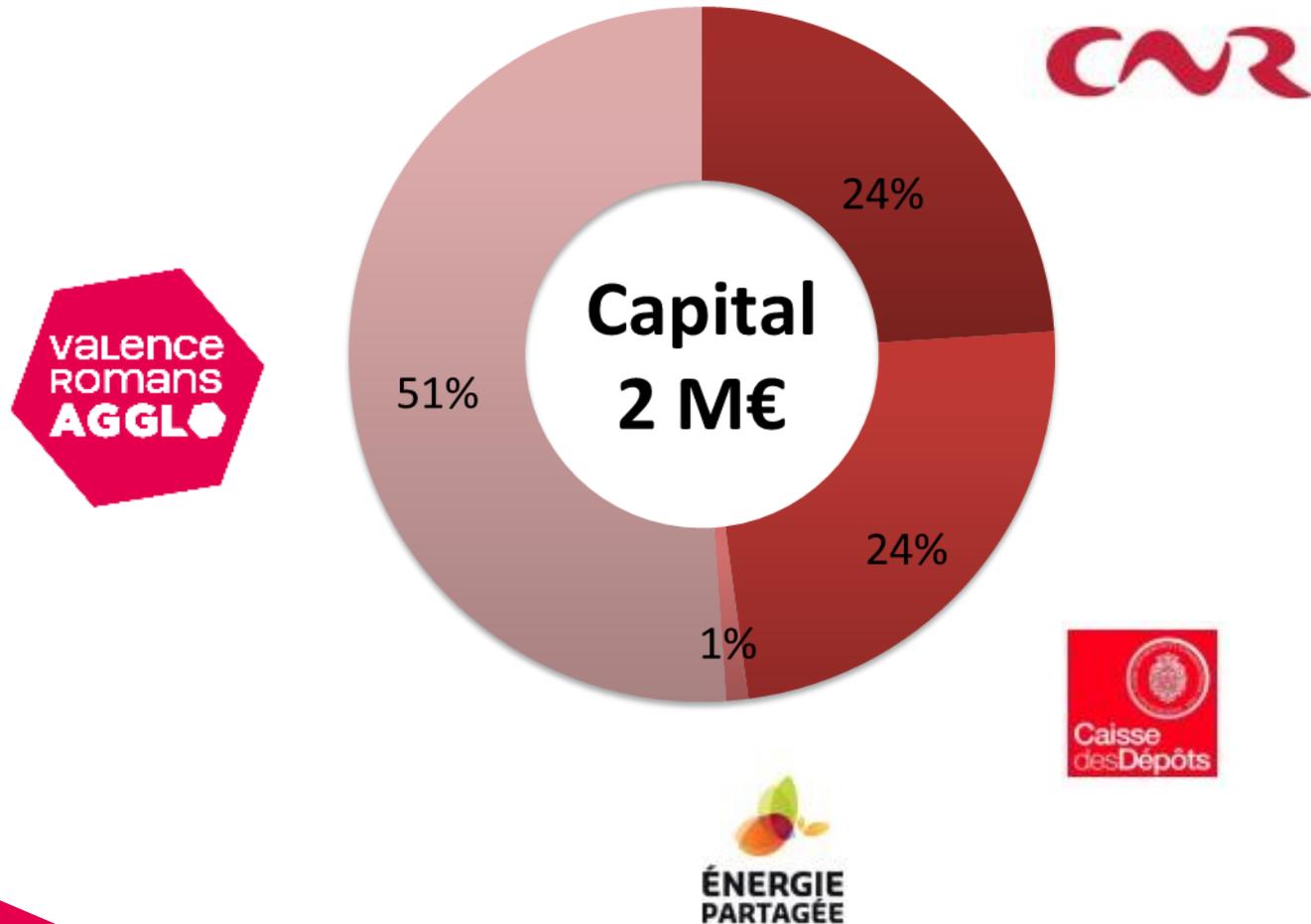


ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE

Président Directeur Général : Stéphane COUSIN

Conseiller délégué aux nouvelles énergies et à l'économie circulaire

Maire de Ourches



ROVALER : VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE ET DE PROXIMITÉ

Raisons d'être de la SEML ROVALER :

- Dynamiser le développement des énergies renouvelables sur le territoire de l'Agglomération de Valence / Romans-sur-Isère et autour ;
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire et les entreprises.

ROVALER :

- **Accompagne et conseille** les collectivités et les entreprises du territoire pour développer des projets d'énergies renouvelables ;
- **Investi** dans des projets d'énergies renouvelables.
- **Assure dans la durée** la bonne gestion des projets en fonctionnement.

3 MÉTIERS, 3 ÉNERGIES

PHOTOVOLTAÏQUE



Rovaler est actionnaire de six SPV exploitant des parcs au sol et en toiture et des ombrières sur des bâtiments publics, privés et agricoles.

MÉTHANISATION AGRICOLE



Rovaler est actionnaire de l'unité de méthanisation Bioteppes à Romans-sur-Isère entrée en service en mars 2024

DISTRIBUTION BIOGNV



Rovaler est actionnaire de la société Drôme Energie Distribution exploitant 3 stations de distribution de BioGNV depuis 2023.

PHOTOVOLTAÏQUE

Rovaler peut accompagner les communes pour répondre à leurs obligations et d'autoconsommer :

- Pour les parkings d'une superficie supérieure à 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1^{er} juillet 2026*
- Pour les parkings compris entre 1 500 et 10 000 m², l'échéance est fixée au 1^{er} juillet 2028*
- Pour les toitures de vos équipements publics (groupes scolaires, salles polyvalentes, gymnases, CTM...)

**Le décret n°2024-1023 du 13 novembre 2024*



*Ombrières stade Coullaud à Porte-les-Valences
Réalisation Rovaler - Solarhona*



*Groupe scolaire à Valence
Réalisation Rovaler - Synergetik*

DISTRIBUTION BIOGNV

Rovaler vous permet de décarboner votre flotte de véhicules communaux :

- Trois stations de distribution de bioGNV sur le territoire de l'agglomération
- Distribution de bioGNV garanti *made in VRA*
- Des tarifs dégressifs en fonction du volume de consommation



ROVALER, UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Pour les communes de l'agglomération Rovaler peut intervenir pour :

- Effectuer un premier niveau de conseil pour un projet ENR
- Etudier la faisabilité d'un projet
- Intervenir en tiers investisseur pour réaliser les projets et obligations ENR des communes (ex : solarisation des parkings)
- Mettre en lien avec des professionnels ENR spécialisés



Contact :

JEAN-NICOLAS BUATOIS

@ jean-nicolas.buatois@rovaler.fr

 06 99 09 05 74